

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 05 JAN. 1989

N° 0048 /15.00

Madame NYIRAMANA Donata
C/O NIJEUCOOP
KIGALI.

OBJET: Accord de congé.

Madame,

Suite à votre lettre du 02/01/1989,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un congé
de 30 jours vous est accordé,

soit : jours de circonstance :

15 jours de repos portant sur l'exercice 1987

15 jours de repos portant sur l'exercice 1988

Il prend cours du 09/01/1989 au 08/02/1989

C.P.I.A:

- Monsieur le Ministre de la
Fonction Publique et de la
Formation Professionnelle

KIGALI.

✓ - Monsieur le Directeur Général
de la Jeunesse

KIGALI.

Le Secrétaire Général au
Ministère de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
BAGAMBIKI Zéphyrin.-



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

V
Kigali, le 04 JAN. 1989

N° 0034 /15.00

Monsieur BAGOYI Joseph
C/O RIJUCOOP
KIGALI.

OBJET: Accord de congé.

Monsieur,

Suite à votre lettre du 30/12/1988,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un congé
de 10 jours vous est accordé,

soit : jours de circonstance :

10 jours de repos portant sur l'exercice 1988

jours de repos portant sur l'exercice

Il prend cours du 09/01/1989 au 18/01/1989.

Le Secrétaire Général au
Ministère de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
BAGAMBIKI Zéphyrin.-

C.P.I.A:

- Monsieur le Ministre de la
Fonction Publique et de la
Formation Professionnelle
KIGALI.

✓ - Monsieur le Directeur Général
de la Jeunesse
KIGALI.



MBATEYE Thomas
Directeur Général

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 30 DEC. 1988

N° 3799 /15.00

Monsieur KAREKESI Epimague
C/O MIJEUCCOP
KIGALI.-

OBJET: Accord de congé.

Monsieur,

Suite à votre lettre du 28/12/1988,
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un congé
de 3 jours vous est accordé,
soit : jours de circonstance :

3 jours de repos portant sur l'exercice 1988
jours de repos portant sur l'exercice

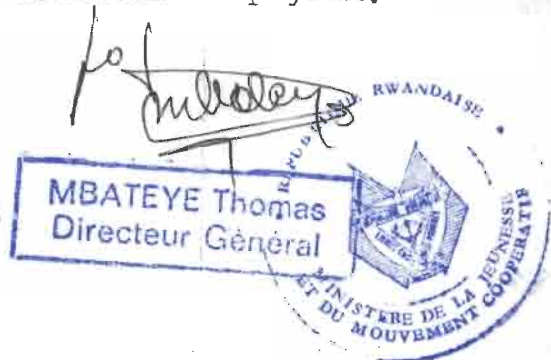
Il prend cours du 29/12/1988 au 31/12/1988.

Le Secrétaire Général au
Ministère de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
DAGAMBIKI Zéphyrin.-

C.P.I.à:

- Monsieur le Ministre de la
Fonction Publique et de la
Formation Professionnelle
KIGALI.

✓ - Monsieur le Directeur Général
de la Jeunesse
KIGALI.



REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI.-

Kigali, le 27 DEC. 1988

N° 3763/15.00

Madame GANONGAYIRE Sidonie
C/O MIJEUCCOP
KIGALI.-

OBJET: Accord de congé.

Madame,

Suite à votre lettre du 16/12/1988
j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un congé
de 19 jours vous est accordé,
soit : 4 jours de circonstance :

15 jours de repos portant sur l'exercice 1988
jours de repos portant sur l'exercice

Il prend cours du 30/12/1988 au 17/01/1989

Le Secrétaire Général au
Ministère de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
BAGAMBIKI Zéphyrin.-

✓ C.P.I.à:

- Monsieur le Directeur Général
de la Jeunesse au MIJEUCCOP
KIGALI.-



MBATEYE Thomas
MBATEYE Thomas
Directeur Général